

ÉCOLE DE TRESCLÉOUX



Entre Buëch et Blaisance Trescléoux

Le Mot du Maire

JEAN SCHÜLER

« Le bon sens et la raison », cela pourrait être l'intitulé d'une fable ? Passées les 2 dernières années avec leurs contraintes sanitaires n'épargnant personne dans le corps et le mental, nous voici recevant en permanence des messages sur les tensions inhérentes au conflit situé à notre porte, les problèmes climatiques, environnementaux, économiques, le tout avec conseils, voire injonctions nous invitant à faire face. Le bon sens et la raison pour un village de 320 âmes laissant la formule « y a qu'à-faut qu'on » à de zélés spécialistes, le bon sens c'est d'appréhender et de gérer avec modestie et rigueur le fonctionnement du village, il en est fait état dans ces colonnes. Si l'été fut meurtrier en matière de sécheresse avec ses restrictions et aussi nos craintes, les habitants ont saisi la mesure de ce problème sans dérapages majeurs, c'est ça la raison ! L'automne est là et l'hiver pour suivre, les annonces de pénurie et de flambée des énergies ne seront pas sans incidence pour la population et la commune, nous aurons besoin d'être attentifs.

I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique



UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC. PHOTO LE DL. /JACQUELINE REYNAUD



Agenda

• Bibliothèque :

- du 13/09 au 27/10 Expo "Sauvons les Abeilles" (**mardi & jeudi de 14h à 16h**)
- Du 2/11 au 30/11 Expo "Les Fusillés pour l'exemple"

Blog de la bibliothèque >>>>>

<https://bibliothequetrescleoux.wordpress.com>

• Cérémonie :

Commémoration du 11 novembre au monument aux morts

• Facturation eau :

Relevé des compteurs en cours

facturation de votre consommation courant novembre/décembre



Pour nous suivre >>>

www.trescleoux.fr

facebook

La commune essaie de communiquer le plus rapidement et le plus fréquemment possible vous pouvez retrouver des infos complètes sur le site internet (comptes rendus, arrêtés, infos diverses etc...), des actualités avec FACEBOOK et

INTRAMUROS





GESTION DE L'EAU - SECHERESSE ET TRAVAUX CHAUVET

Malgré la sécheresse de cet été et grâce aux restrictions d'utilisation de l'eau par les services de la Préfecture des Hautes-Alpes, la commune a assuré la fourniture de l'eau potable. Ce sont les pompes du captage de Mazelières qui ont contribué à la continuité du service, la source de CHAUVET ayant connu un étiage sévère.

Par ailleurs, après les orages des 8 et 15 septembre, l'eau distribuée est arrivée trouble à notre robinet. La turbidité de l'eau de la source de CHAUVET est devenue très élevée suite aux pluies abondantes sur un sol sec. L'eau de CHAUVET a alors été renvoyée à la rivière et seules les pompes de la nappe de la BLAISANCE, à Mazelières, ont été utilisées. L'entreprise SOPEI a effectué le 21 septembre, les travaux nécessaires pour rétablir le basculement automatique sur les pompes dès que l'eau de la source de CHAUVET se trouble. Ces derniers jours, le débit de la source reste faible.

En ce qui concerne le captage de la source de CHAUVET, nous avons contacté l'Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes (service foncier) qui doit nous apporter son aide dans la procédure d'acquisition des terrains du PPI (Périmètre Immédiat) et des servitudes dans le PPR (Périmètre Rapproché). Le projet technique est en cours de finalisation avec le Bureau d'études HYDRETTUDES de Gap. Il reste encore des points à valider comme le tonnage du pont des Neyses et l'acheminement du matériel et des matériaux depuis le captage aval jusqu'au captage amont.



SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Contact a été pris avec les services du Département de Laragne pour étudier et mettre rapidement en place une limitation de vitesse à 30 km/h dans tout le village. Il nous est aussi proposé de mettre rapidement 2 écluses sur la RD949 l'une aux Orteaux et l'autre vers l'Impasse Saint-Clément. Une réunion publique aura lieu le jeudi 20 octobre à 19 heures, pour en parler et débattre de la mise en sécurité de la traversée du village.



ANTENNE 4 G

Enedis vient de déposer une demande de travaux auprès des services d'Urbanisme pour l'alimentation électrique de la future antenne. La confection du socle est prévue semaine 42 (17 octobre), héliportage et montage des éléments semaine 48 (28 novembre) à cet effet *l'accès au parking du stade sera interdit*. Mise en service prévue fin février 2023.

TRAVAUX ENEDIS

Deux projets sont en cours d'étude par ENEDIS. Il s'agit du passage des 3 câbles photovoltaïques de l'Epine 1 & 2 et Ribeyret et de l'enfouissement de la nouvelle ligne 20 kV (qui alimente le village) en remplacement de la ligne aérienne actuelle qui sera déposée. Les travaux devraient débuter en 2023 et ils vont nous impacter fortement ; il est prévu toutefois de les réaliser en même temps pour réduire l'impact global de ces 2 opérations. A l'issue de ces travaux, la chaussée sera intégralement refaite et les travaux de sécurisation de la traversée du village pourront être réalisés.



RENTREE SCOLAIRE



L'ECOLE...

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école de Trescléoux, en R.P.I. avec les écoles de Garde-Colombe (Regroupement Pédagogique Intercommunal), accueille 20 élèves sur 2 niveaux scolaires : CM1 et CM2, 10 élèves dans chaque niveau. Comme l'année dernière, Annëlle BEAU, la Directrice va faire ses cours une fois par semaine en extérieur. Des lieux choisis en collaboration avec la municipalité seront investis ! Un projet également important est en préparation : un voyage découverte à PARIS au printemps 2023 !

LA CANTINE

Une nouveauté cette année, les repas sont livrés (en liaison chaude) par Madame Sophie IMBERT "Les Bons Petits Plats", basée à Méreuil. Cette nouvelle collaboration s'inscrit dans une démarche portée par la Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales sur le projet "Les Racines de nos Cantines". Il s'agit de privilégier les produits locaux, les circuits courts, réduire le gaspillage alimentaire et former le personnel qui accompagne les enfants pendant le temps du repas. Coline BOURU (AGRIBIO) est chargée de cet accompagnement. Quant à la qualité des repas, les premiers retours des enfants sont très positifs !



"Pour répondre aux attentes sociétales, la loi Agriculture et Alimentation (dite loi EGAlim), adoptée fin 2018, donne un nouveau cadre pour la restauration collective publique (cantines des écoles, collèges, lycées, EHPAD, hôpitaux...) : la composition des repas devra inclure 50% de produits locaux ou bénéficiant de signes de qualité, dont a minima 20% de produits issus de l'agriculture biologique" -

Source Parc Naturel Régional des Baronnies Provençale

POUR LES TOUT-PETITS....

Le jardin d'enfants à côté l'Agence Postale va de nouveau bénéficier d'un arbre afin que nos chers bambins puissent profiter pleinement des jeux. Il s'agit d'un Erable choisi par la municipalité qui va être planté cet automne.



Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales s'est engagé dans une démarche de protection et de valorisation de la qualité du ciel nocturne et souhaite obtenir un label international de reconnaissance qui se nomme : Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE). Avec la mise en place de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures, Trescléoux va faire partie des communes comprises dans cette "réserve". Le 15 octobre, la commune participe à l'opération "Le jour de la Nuit" : le village sera dans l'obscurité toute la nuit !



Les panneaux de signalisation sont arrivés et vont être posés prochainement



Romain en compagnie de Daniel Girard, Premier Adjoint en charge du personnel technique

Bienvenue ROMAIN !

La commune a eu la possibilité de signer une convention avec le Conseil Départemental afin de pouvoir bénéficier d'une aide pour la création d'un emploi. Un poste d'agent technique communal a été créé à compter du 1er septembre 2022 dans le cadre du dispositif «Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi - Parcours emploi compétences ». Le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 9 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 6 mois. La durée du travail est fixée à 20 heures par semaine ; la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail. Cet emploi sera financé à 60% par le département.

Depuis le 1er septembre, Romain DA FONSECA a été recruté en tant qu'agent technique communal. Il s'est installé avec sa famille sur la commune au printemps. Natif de Haute-Marne, Romain connaît bien notre région puisqu'il vient depuis plusieurs années en vacances à Eyguians où sa famille réside. Âgé de 38 ans il est carrossier de formation et possède une solide expérience d'ouvrier agricole. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité.

Le coin des Assos

- **Les Amis de TRECSCLEOUX**

2 expositions visibles à l'espace culturel "La Petite Eglise"

EXPO SANTONS ET VILLAGE PROVENÇAL

A partir du 7 décembre et jusqu'au 30 décembre, une exposition sur le village Provençal réalisé par Monsieur CUCHE (don de Madame CUCHE) et des santons des gens du village.

Horaire de l'expo le week-end de 10h à 12h et de 15h à 17h (sauf le dimanche 11 le matin seulement).

> Inauguration prévue le 7 décembre à 18h00 avec vin chaud et chocolats.

EXPO BENIN : Vendredi 9 et samedi 10 décembre de 10 h à 12 h – 15 h à 17 h et le Dimanche 11 Décembre 2022 de 10 h à 12 h.

Monique et Claude, membres actifs de l'Association Les Orphelins du Bénin « le Rêve de Véro », vous feront voyager à travers l'exposition de tissus, bronze, bijoux, sacs ... confectionnés par des artisans Béninois.

A noter : assemblée Générale des Amis de Trescleoux le 30 octobre 2022 à 10h30.

- **CHORALE DE LA BLAISANCE**

La Chorale a repris ses activités depuis le 27 septembre. Elle se réunit tous les mardi de 18h à 20h à la salle des fêtes (le chef de chœur Marc Koulischer intervient un mardi sur deux).

- **FOYER RURAL**

Les activités du foyer ont repris début septembre. Sont prévus prochainement un "Goûter Maison" le 16 novembre, le 30 un repas choucroute. Concours de boules et cartes prévus les 19 octobre, 9 novembre et 7 décembre.

- **LES ARTS AU SOLEIL**

Des animations sont prévues courant novembre : pour suivre les activités de l'association -> <https://www.les-arts-au-soleil-trescleoux.fr/>

On vous répond

“

Il s'avère que cette possibilité faite aux habitants n'a eu que peu d'échos avec prise en compte des demandes d'informations par les élus, certaines ayant été abordées dans le précédent Lien, nous renvoyons donc à sa lecture. Concernant les infimes sollicitations avec à la fois question et réponse prêtant à controverses, dans un souci de quiétude au sein de notre village, celles-ci ne seront pas relayées dans ces lignes privilégiant un entretien en face à face constructif ; le maire, les adjoints et les conseillers y étant disposés. ”

L'entretien du cimetière ?

L'entretien du cimetière est effectué par les employés communaux cependant il incombe aux propriétaires des sépultures d'en assurer la tenue.

Les déchets verts ?

Les dépôts de branchages et déchets verts (UNIQUEMENT) peuvent être effectués sur le site communal de la Garenne.

Le personnel communal ?

Le personnel communal est au service de tous, à cet effet il rend des comptes à sa hiérarchie (les élus et Solange) ceux-ci étant les seuls habilités à donner des ordres et qui sont toujours disposés à prendre en compte toutes suggestions.